



## CLUB DES AMIS DU TERROIR

# CHARTRE

Le membre du club des amis du terroir se fera l'ambassadeur des vins de Mont-sur-Rolle chaque fois qu'il en aura l'occasion.

Il s'engage à avoir dans sa cave des vins de **Mont-sur-Rolle Grand Cru**.

Il demandera de préférence du **Mont-sur-Rolle Grand Cru** en toute circonstance.

## EN CONTREPARTIE DE SA COTISATION ET DE SON ENGAGEMENT

Il reçoit, lors de son inscription, sa marque distinctive sous la forme d'un couteau Wenger, portant son numéro d'identification, à l'effigie des **Vins de Mont-sur-Rolle Grand Cru**.

Sur la présentation de son couteau, il bénéficie d'un rabais de 5 % sur tous ses achats de vin chez les vignerons signataires de la charte (non cumulable avec d'autres rabais), ainsi que sur les bouteilles à l'emporter au Caveau.

Il reçoit une invitation pour les Caves ouvertes, valable au départ de Mont-sur-Rolle.

Il bénéficie d'un rabais de 10% lors des soirées à thème organisées par le Caveau de Mont-sur-Rolle, ainsi que lors de la Balade Gourmande.

Une fois par année, Mont-sur-Rolle Promotion organise une activité en relation avec la vigne à laquelle il est convié.

Lorsqu'il parraine un nouveau membre, il reçoit deux bouteilles de **Mont-sur-Rolle Grand Cru** sélectionnées par les vignerons.